



## DEMANDE D'APPROBATION DE CHEMINEMENT

### GRADE DE BACHELIER(E) EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES PAR CUMUL DE CERTIFICATS (B.A.A.) CHEMINEMENT EN SCIENCES COMPTABLES ([7999](#))

\*Voir les conditions sur le site web de l'UQTR [www.uqtr.ca/programmes](http://www.uqtr.ca/programmes)

#### Identification du requérant

CODE PERMANENT :		
NOM DE FAMILLE :		PRÉNOM USUEL :
ADRESSE :	PROVINCE :	CODE POSTAL :
COURRIEL :		TÉLÉPHONE :

Durée maximale des études (15 ans) : \_\_\_\_\_

#### Renseignements aux fins de l'émission du diplôme par cumul de certificats

Pour pouvoir donner lieu à l'octroi du grade de bachelier, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admission et autres exigences énumérées dans la description officielle du programme régissant chacun des certificats. Il doit diplômer de 3 certificats ou de 2 certificats et un ensemble de cours, le tout totalisant 90 crédits ou l'équivalent de 30 cours différents de 3 crédits. Aussi, le candidat doit avoir satisfait à l'exigence du test institutionnel de français. La politique sur la langue française de l'Université définit les exigences à respecter à cet égard.

Veillez lister tous les certificats que vous souhaitez inclure dans votre diplôme par cumul. Si vous optez pour 2 certificats et un ensemble de cours, veuillez indiquer le programme 0014 – cours supplémentaires exigés.

Vous devez joindre à votre demande le **relevé de notes officiel** avec la date d'obtention du diplôme pour tout programme d'études fait dans un autre établissement universitaire.

Nom des programmes (certificats de 1 <sup>er</sup> cycle ou autres cours)	Code de prog.	Nbre de crédits	Nom de l'institution universitaire	Date d'obtention du diplôme
1- Certificat en comptabilité générale		30		
2-				
3-				

Veillez noter que même si vous avez 3 certificats, il se peut que vous deviez faire des cours supplémentaires afin d'obtenir 90 crédits en raison des cours équivalents d'un programme à l'autre.

#### Exigences du test institutionnel de français

J'ai répondu à l'exigence suivante :

- Épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme collégial
- Reconnaissance (réussi dans un autre établissement)
- FRA-1013 : Français d'appoint II ou FRA-1017 : Grammaire et rédaction (Cours réussi)
- TIFEQ ou TFI ou TIFEI ([www.uqtr.ca/registraire/reglement.francais](http://www.uqtr.ca/registraire/reglement.francais))

#### Commentaires

---



---



---



---

#### Certification

Je, soussigné(e), reconnais être soumis(e) à la réglementation de l'Université du Québec à Trois-Rivières et je m'engage à respecter ses règlements et ses décisions. Je certifie l'authenticité des renseignements fournis.

Signature de l'étudiant : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Signature du directeur de programme : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Veillez acheminer ce formulaire par courriel à l'adresse suivante : [direction.scomptables@uqtr.ca](mailto:direction.scomptables@uqtr.ca)